

## CONCOURS DE DESSIN DE PRESSE



Réagis à l'actualité !

### REGLEMENT

L'association CARIBULLES organise en partenariat avec le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) la 4<sup>e</sup> édition du concours de dessin de presse sur l'actualité en direction des élèves du CM1 à la Terminale de l'académie de la Guadeloupe.

#### ARTICLE 1 (participants)

Le concours est ouvert à l'ensemble des élèves des classes du CM1 à la Terminale des écoles et établissements scolaires publics et privés de l'académie de la Guadeloupe.

#### ARTICLE 2 (catégories)

Les participants concourent dans la catégorie correspondant à leur niveau scolaire :

- Catégorie 1 : CM 1/CM 2
- Catégorie 2 : Collège
- Catégorie 3 : Lycée

#### ARTICLE 3 (objet)

Les dessins de presse présentés devront traiter de l'actualité (locale, régionale, en France ou dans le monde)

#### ARTICLE 4 (envois)

Les dessins doivent parvenir au CLEMI le 14 avril 2018 dernier délai

- par voie postale :  
CLEMI  
Rectorat de l'académie de la Guadeloupe  
Parc d'activités de Providence  
ZAC de Dothémare – BP 480  
97183 LES ABYMES Cedex
- par voie électronique (courriel) :  
[ce.clemi@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.clemi@ac-guadeloupe.fr)

#### ARTICLE 5 (formats)

Tout dessin doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Le dessin devra avoir été réalisé exclusivement à main levée sans l'aide d'un logiciel informatique
- Envoi postal : format A5
- Envoi électronique : format A5, pdf ou jpeg, 300 dpi, inférieur à 5 Mo, nom du fichier : « nom\_prenom.pdf » ou « nom\_prenom.jpg »

**Impératif** : au dos de chaque dessin envoyé par courrier ou dans le corps du courriel pour les dessins envoyés par voie électronique, mentionner : nom, prénom, classe et établissement scolaire.

#### ARTICLE 6 (jury)

Un jury composé de représentants du rectorat (DAAC, CLEMI, Corps d'inspection, Conseillers pédagogiques), de CARIBULLES, de professionnels de la presse écrite désignera au maximum trois lauréats pour chacune des catégories selon les critères suivants :

- 1 – Choix du sujet
- 2 – Pertinence de l'illustration par rapport au sujet choisi
- 3 – Maîtrise du graphisme
- 4 – Qualité de la production
- 5 – Pertinence de la composition (catégorie lycée)

#### ARTICLE 7 (remise des prix)

Les lauréats seront récompensés lors de la remise des prix organisée par le CLEMI.

#### ARTICLE 8 (droits)

Tout candidat autorise par sa participation CARIBULLES et le CLEMI à représenter et à reproduire sa contribution par tout procédé à titre gracieux et non exclusif dans le cadre de leur promotion, valorisation et communication au public.